

André Lehmann, coordinateur Région-énergie
Suisse Romande



Programme de soutien Région-énergie 2016-2019: Contexte, offre, exigences

Stratégie énergétique 2050: pourquoi?














Stratégie énergétique 2050: les grandes lignes

1. Renforcer l'efficacité énergétique; réduire la consommation d'énergie et d'électricité
2. Augmenter la part des énergies renouvelables
3. Assumer la fonction d'exemple des pouvoirs publics

Programmes de soutien SuisseEnergie

Résumé par périmètre géographique

<p>De façon transversale, de l'individu à l'entreprise, au secteur public</p>  <p>Société à 2000 watts SuisseEnergie pour les Communes</p>  <p>Mobilité SuisseEnergie pour les Communes</p>	<p>Plusieurs Communes</p>  <p>Région-Energie SuisseEnergie pour les Communes</p>
	<p>Ville / Commune</p>  <p>Cité de l'énergie european energy award</p>  <p>Smart City SuisseEnergie pour les Communes</p>
	<p>Quartiers / Sites</p>  <p>Quartiers durables SuisseEnergie pour les Communes</p>  <p>2000-Watt Areal EnergieSchweiz für Gemeinden</p>
	<p>Bâtiments (pas soutenu dans ce cadre)</p>  <p>MINERGIE®</p>  <p>SNBS Standard Nachhaltiges Bauen Schweiz Standard Construction durable Suisse Standard Costruzione Sostenibile Svizzera</p>  <p>DGNB</p>  <p>breeam</p>

Typologie de 'petite' commune

- Peu d'habitants, peu de moyens financiers
- Souvent des communes voisines avec des préoccupations semblables
- Des ressources à disposition que n'ont pas les 'Communes-villes' (énergies renouvelables en particulier)
- Une gestion de la mobilité différente des 'Communes-villes'

Le programme Région-énergie est pour vous!

Objectifs du programme de soutien Région-énergie:

- Favoriser à l'échelle régionale
 - les mesures d'efficience énergétique
 - le développement des énergies renouvelables

- Soutenir dans le contexte régional
 - une politique énergétique durable
 - La plus-value écologique
 - Le développement économique

- Faciliter les projets concrets allant vers une augmentation de l'autonomie énergétique régionale

Offre

- Soutien de **10'000 à 15'000 CHF/an** aux projets sur 4 ans au maximum, soit 40'000 à 60'000 CHF pour la région, mais au maximum 40% du coût des projets.
- Financement du conseiller Région-énergie à raison d'un jour par an
- Pour les nouvelles régions: financement de 7 jours de coaching par un conseiller Région-énergie sur les deux premières années

Structure

- Choix libre du conseiller région-énergie
- Programme de soutien pour 2016-2017, avec une option 2018-2019
- Exigences pour valider l'option 2018-2019:
 - Preuve à fin 2017 que:
 - L'organisation dans la région est décidée telle que décrite à l'inscription
 - Les projets annoncés pour la période 2016-2017 se sont réalisés comme prévu,
 - Les projets prévus pour 2018-2019 satisfont aux conditions cadres

Exigences (1/2 : cadre)

- Toutes les communes de la région sont membres de l'association *Cité de l'énergie* (**OK avec l'ADNV**).
- Toutes les communes agrément de participer à la Région-énergie.
- La région doit former un territoire continu, constitué de entre 3 et 12 communes. Des écarts doivent être justifiés.
- Une organisation intercommunale existe déjà, pas nécessairement liée à l'énergie.
- Les projets doivent être approuvés par toutes les communes de la Région-énergie.

Exigences (2/2 : reporting)

- Un entretien annuel avec le conseiller région-énergie
- Prouver la satisfaction aux exigences du programme à fin 2017 pour valider l'option
- Rapport final à l'OFEN sur les réalisations soutenues (formulaire)
- Participation aux réunions de partage d'expériences

Types de projets acceptés

- Bilan & analyse de potentiel (requis pour les nouvelles régions)
- Etudes de faisabilité pour:
 - La valorisation d'énergies renouvelables
 - Des mesures d'efficacité
 - Une meilleure mobilité
- Planification et mise en œuvre de mesures de
 - Communication
 - Coopération
- **Projets réalisables en l'espace de 1 à 2 ans maximum!**

Exemples de projets

- Voir <http://www.region-energie.ch/fr/region-energie/portraits-de-projets/>
- Typologie des projets déjà réalisés:
 - Programme d'encouragement
 - Carte de mobilité
 - Electro-mobilité
 - Réseau de chaleur
 - Place de jeux
 - Contrôle des chantiers
 - Cadastre du potentiel de rénovation

(Voir les présentations à suivre!)

Projets **non-soutenus**

- Construction, infrastructures (éclairage public p.ex.)
- Nouveaux véhicules
- Projets déjà commencés avant l'attribution du soutien
- Projets pouvant être soutenus par d'autres programmes de l'OFEN (programme bâtiments, RPC, Klik, Energo, projets pilotes et de démonstration, gestion de la mobilité en entreprise, ...)

Mais une étude de faisabilité ou pré-étude dans ces domaines est acceptable

Critères d'attribution

- Qualité et exhaustivité des projets
- Soutien déjà présent dans le domaine de l'énergie
 - Engagement long-terme en matière d'organisation et de financement
- Fondations existantes
 - Présence d'instruments de pilotage, de bilan, de concepts régionaux (plan directeur des énergies)
- Projets soumis
 - Effets prévisibles des projets proposés au sens de la production d'énergies renouvelables, de la réduction des besoins par l'efficacité et le transfert de connaissances

Calendrier

- Ouverture de l'appel d'offres: 20.01.2016
- Délai de soumission des documents: **30.04.2016**
- Information sur les régions retenues: 01.06.2016
- Délai de remise du consentement des communes: 30.06.2016
- Démarrage des projets avant le: 01.08.2016
- Clôture des projets 2016-2017: automne 2017
- Compte-rendu pour l'option 2018-19: automne 2017
- Validation de l'option 2018-2019: automne 2017
- Démarrage des projets 2018-2019: printemps 2018
- Fin des projets 2018-2019: automne 2019
- Fin du programme de soutien: Fin 2019

Merci pour votre attention!

Pour toutes demandes:

Antenne Région-énergie

c/o Effiteam
André Lehmann
Rue Jean Prouvé 14
1762 Givisiez

026 470 1400 / antenne@region-energie.ch